

# 17 000 élèves supplémentaires en dix ans

À la rentrée 2014, les établissements scolaires des premier et second degrés (hors formations post-bac) relevant de l'Éducation Nationale ont accueilli au total 77 650 élèves en Guyane. En dix ans, 17 000 élèves supplémentaires ont fréquenté les écoles, collèges et lycées de l'académie (figure 30). La croissance des effectifs d'élèves est plus forte dans le second degré que dans le premier degré. Entre 2004 et 2014, les effectifs d'écoliers ont augmenté en moyenne de 1,9 % chaque année. Dans le même temps, les effectifs de collégiens et lycéens ont progressé de 3,3 % par an. Le rythme de croissance des effectifs scolaires s'est infléchi au cours de la seconde moitié de la dernière décennie, en particulier dans le premier degré. Cette inflexion s'explique par la baisse des naissances entre 2007 et 2010. Depuis, le nombre de naissances repart à la hausse.

Rémi Charrier, Émilie Charles-Euphrosine, Barbara Gragnic

## La capacité d'accueil dans le premier et second degré s'améliore

Dans le premier degré, les dernières années se caractérisent d'abord par le progrès dans la capacité d'accueil des élèves de 3 ans : le taux de scolarisation à cet âge passe de 65 % en 2007 à 80 % en 2013. Aux âges de 4 et 5 ans, neuf enfants sur dix sont scolarisés. En France hexagonale, la scolarisation à ces âges est quasi-totale. Des progrès sont également observés en terme d'infrastructures. En 2013, 164 écoles accueillent les élèves du premier degré, soit 26 écoles supplémentaires par rapport à 2000. La taille moyenne des classes est de 24 élèves en maternelle comme en élémentaire. Depuis 2010, le ratio du nombre de postes pour 100 élèves (P/E) progresse pour atteindre 5,8 en 2013.

Dans le second degré public, le nombre de structures progresse plus lentement, au rythme de un nouvel établissement tous les deux ans. La taille moyenne des classes est de 20 élèves en 2013. Elle varie selon le type de formation allant de quatorze élèves pour les sections d'enseignement général (SEGPA) et professionnel adapté à 23 pour le lycée général et technologique.

En 2013, d'après le recensement de la population, 2 016 enfants ayant entre 6 et 16 ans sont non-scolarisés en Guyane. Chez les 6-11 ans, le taux de non-scolarisation est de 3,2 % ; il est stable depuis 2006. En revanche, de forts progrès sont constatés chez les 12-16 ans ; en 5 ans, le taux de non-scolarisation a chuté, passant de 6,5 % à 3,4 %. Les conditions de vie de l'enfant, sa nationalité ainsi que l'activité de ses parents sont les principaux déterminants influant sur la probabilité d'être non-scolarisé.

### 30 17 000 élèves supplémentaires en Guyane entre 2004 et 2014

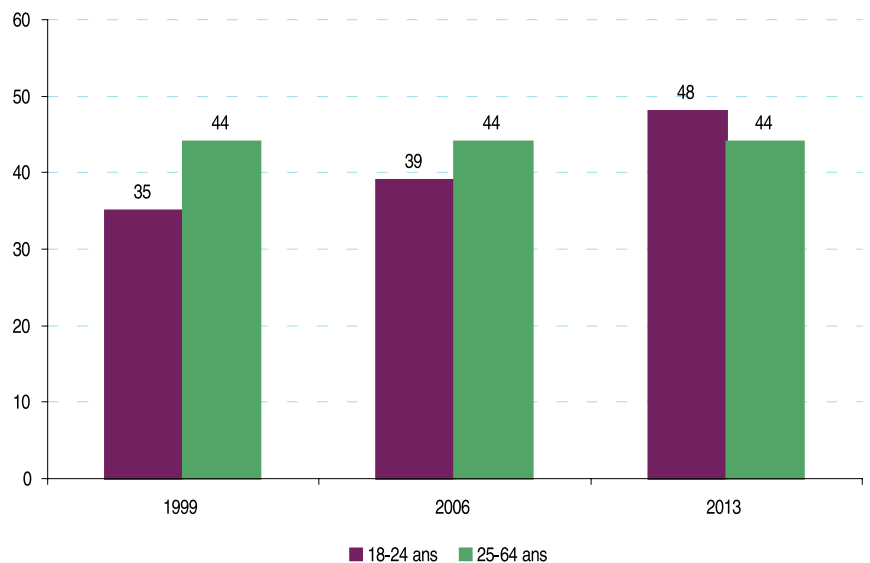
Évolution des effectifs par degré d'enseignement entre 2004 et 2014

	2004	2009	2014
<b>Premier degré éducation nationale</b>	<b>36 547</b>	<b>41 849</b>	<b>44 047</b>
Pré-élémentaire	12 897	14 292	15 542
CP – CM2	23 149	27 074	28 045
Spécialisé	501	483	460
<b>Second degré éducation nationale</b>	<b>24 345</b>	<b>29 750</b>	<b>33 603</b>
Premier cycle	16 033	18 723	20 766
Second cycle professionnel	3 567	4 786	5 955
Second cycle général et technologique	2 841	5 304	5 639
Enseignement adapté du second degré (SEGPA)	904	937	1 243
<b>Ensemble éducation nationale</b>	<b>60 892</b>	<b>71 599</b>	<b>77 650</b>

Source : Rectorat de la Guyane- SSA.

### 31 La part des jeunes diplômés a progressé de treize points depuis 1999

Proportion de jeunes et d'adultes diplômés de l'enseignement secondaire de second cycle selon l'année



Source : Insee, Recensements de la population.

### Le niveau de qualification des jeunes s'élève

Le niveau de qualification des jeunes guyanais s'élève et les taux de réussite progressent. En 2011, 45 % des jeunes ayant entre 18 et 24 ans sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire du second cycle (figure 31). En 1999, seulement 35 % des jeunes détenaient un tel diplôme. Sur cette même période, la part des jeunes possédant un baccalauréat passe de 12 % à 19 %. Le baccalauréat général est délaissé au profit du baccalauréat technologique et surtout professionnel. A l'issue de la troisième, la moitié des élèves s'est engagée en second cycle professionnel contre seulement un tiers au niveau national. L'attraction pour la voie professionnelle se confirme. Deux collégiens sur cinq ont poursuivi leur cursus scolaire en seconde générale et technologique.

En 2013, 6 934 élèves ont été diplômés en Guyane, soit 413 de plus que l'année précédente. Au baccalauréat, les taux de réussite progressent pour chaque série, mais un écart important avec la métropole demeure. Toutes séries confondues, le taux de réussite au baccalauréat en 2013 est de 74,6 % en Guyane contre 86,9 % en France hexagonale.

**32** En 2013, 9 500 jeunes ayant entre 18 et 24 ans sont hors du système scolaire et possèdent au plus le brevet

Indicateur de «sorties précoces» en pourcentage des jeunes âgés de 18 à 24 ans

	1990		1999		2013	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Inscription dans un lieu d'enseignement						
oui	2 548	18,1	4 790	30,4	8 825	34,5
non						
Brevet ou aucun diplôme	7 464	53,1	7 284	46,2	9 549	37,3
CAP, brevet de compagnon ou BEP	2 784	19,8	1 959	12,4	3 625	14,2
Baccalauréat	847	6,0	1 131	7,2	2 511	9,8
Diplôme univ. Supérieur	419	3,0	609	3,9	1 102	4,3
<b>Total</b>	<b>14 062</b>	<b>100,0</b>	<b>15 773</b>	<b>100,0</b>	<b>25 612</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, Recensements de la population.

Même si la Guyane a rattrapé une partie de son retard, le nombre de personnes sortant sans diplôme du système scolaire est élevé. Près de 10 000 jeunes de 18 à 24 ans n'ont pas de diplôme supérieur au brevet (figure 32).

### Le milieu social : un facteur déterminant dans la réussite scolaire

Derrière ces progrès, se cachent de fortes inégalités. Le milieu social demeure un facteur déterminant dans la réussite scolaire. L'influence de l'origine sociale sur la

réussite et le parcours scolaire des jeunes s'observe à tout âge : du premier cycle à l'enseignement supérieur. Alors que près de trois enfants de cadres ou personnes exerçant une profession intermédiaire sur dix détiennent un diplôme du supérieur, ils sont moins de un sur dix chez les enfants d'ouvriers. Se préoccuper des difficultés des élèves dès le premier degré pourrait réduire les inégalités constatées dans le second degré et dans les études supérieures. L'objectif étant d'assurer des meilleures conditions d'accès à l'emploi aux jeunes guyanais. ■